ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2708

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Laurence Dumont.

Mme Laurence Dumont. Ma question s'adresse au Premier ministre, également candidat à la mairie du Havre, puisque ce privilège semble réservé aux seuls hommes du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe GDR. – M. Éric Diard applaudit également.)*

Quand on prétend, comme vous, réformer les retraites au nom du peuple, mais que ce dernier dit son opposition massive au projet, il n'y a aucune honte à avouer qu'on s'est trompé. L'honnêteté devrait vous conduire à reconnaître que, dans ce dossier, le Gouvernement fait preuve d'autant d'arrogance que d'autoritarisme.

Vous montrez de l'arrogance, lorsque vous répétez aux Français qu'ils n'y comprennent rien,…

M. Pierre Cordier. Tous les Français n'ont pas fait l'ENA !

Mme Laurence Dumont. …et d'autoritarisme, lorsque vous imposez aux députés un texte qui prévoit un calcul et une revalorisation des pensions, avec un indice « gazeux », qui reste à inventer : celui du « revenu moyen d'activité par tête ».

Les Français n'auront donc connaissance des effets sur leurs retraites de ce nouvel indice, qui n'existe pas encore, qu'après le vote du projet de loi.

M. Éric Diard. Scandaleux !

Mme Laurence Dumont. C'est un peu comme si vous leur demandiez de monter dans un train, pour une destination inconnue, avec un prix du billet révélé à l'arrivée seulement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.)*

Combien vais-je toucher ? De combien et comment ma retraite sera-t-elle augmentée ou diminuée ? Des questions simples, auxquelles vous êtes incapable de répondre.

Mme Mathilde Panot. C'est vrai !

Mme Laurence Dumont. Nombre de députés, y compris dans votre majorité, sont atterrés par la méthode désastreuse, floue, approximative avec laquelle vous conduisez cette réforme : une méthode d'amateurs ! *(Mmes Olivia Gregoire et Marie-Christine Verdier-Jouclas protestent.)*

M. Pierre Cordier. Comme d'habitude !

Mme Laurence Dumont. Vous bricolez, au jour le jour, alors que les Français attendent de la clarté. C'est particulièrement anxiogène sur un sujet tel que celui de la retraite. Cette demande de clarté, légitime, vous impose de nous révéler pourquoi le « revenu moyen d'activité », qui aura des conséquences pour des générations entières, n'a jamais été évoqué ces deux dernières années. Pourquoi sort-il du chapeau aujourd'hui ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des retraites.

M. David Habib. Il va être candidat à la mairie de Paris, lui aussi ?

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État chargé des retraites.* Vous interrogez le Gouvernement sur le projet de loi sur les retraites qui occupe les débats dans l'hémicycle, sur la manière dont le Parlement est associé à la réflexion et vous vous intéressez plus particulièrement au revenu moyen d'activité.

M. Aurélien Pradié. Ne répétez pas la question, c'est la réponse qui nous intéresse !

Mme Sylvie Tolmont. On attend des réponses !

M. David Habib. Pour l'instant, il parle pour ne rien dire !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État .* La collaboration avec le Parlement ne constitue pas un sujet de débat, puisque, dès après la séance de question aux Gouvernement, nous continuerons nos échanges ; nous y avons déjà consacré près de 75 heures en commission spéciale. La réalité, c'est que le débat est durablement installé avec l'ensemble des parlementaires.

M. David Habib. Une minute pour ne rien dire !

M. Pierre Cordier. Répondez à la question !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État .* Concernant le revenu moyen d'activité,…

Plusieurs députés de divers groupes . Ah, enfin !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État .* …j'ai répondu lors de l'examen en commission spéciale : cet indicateur est composite, parce qu'il devra s'adapter aussi bien aux situations des salariés que des fonctionnaires, des indépendants et des professions libérales : en effet, nous construisons un système universel, dans lequel tous les actifs auront leur place. Il est donc nécessaire que le point soit fonction d'un indicateur, qui est le revenu d'activité par tête.

M. Sébastien Jumel. Il a été inventé pour la circonstance !

M. Olivier Faure. Nous aimerions obtenir une réponse !

M. le président. Monsieur Faure, ne privez pas Mme Dumont de sa réponse !

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État .* Il sera composé à près de 70 % du salaire moyen par tête, car 70 % des actifs sont des salariés, comme vous le savez parfaitement – cela ne doit donc pas vous conduire à vous interroger beaucoup plus. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG2708

Auteur : Mme Laurence Dumont
Circonscription : Calvados (2e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2708
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : Retraites
Ministère attributaire : Retraites

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 février 2020
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 février 2020